

L'ŒUVRE OU LE LIVRE ?

LE 5 MARS 2010 SERGE-ANDRÉ GUAY

Alors que le numérique et Internet ont modifié les processus d'écriture et la lecture, est-il pertinent de continuer de se référer au livre ? N'est-il pas plus juste d'y substituer le terme "œuvre" ?



Photo • skène • sur Flickr

Dans le compte-rendu de sa participation à *La Fabrique du numérique* (Québec), l'écrivain québécois Dominic Bellavance écrit : « On m'a sermonné quand j'ai parlé de "livre numérique", mais **il est vrai que l'on doit maintenant utiliser le terme "œuvre numérique" qui englobe beaucoup plus de possibilités.** » [[Source](#)] Le chroniqueur Michel Dumais allait dans le même sens en écrivant ce commentaire sur Twitter pendant le même événement : « On a cessé de parler de l'industrie du disque au profit de celle de la musique. **On arrête de parler de livre? Industrie de l'œuvre ?** » [[Source](#)]

On se souviendra également du commentaire de l'auteur français François Bon peu avant l'événement : « ai été surpris retour en force du mot "livre" dans la présentation, pourtant évincé de la phrase principale du chapeau — ça dit bien un des enjeux de la rencontre : c'est comme faire du vélo sans roulettes, on n'est pas encore habitué à l'idée d'aller dans ces zones-là débarrassés de l'idée même du livre qui en a été le support non pas daté, mais datable — en gros : est-ce qu'on n'a pas déjà dépassé le stade d'une "métamorphose" du livre pour être dans **l'éclosion d'usages neufs, sur des supports nouveaux** aussi, et où transporter notre responsabilité de transmission, de création, d'imaginaire, n'impose pas forcément d'**emporter l'ancien équilibre**, et ne peut en aucun cas soulager ses marques grandissantes d'incapacité ou d'échec ? »

L'ŒUVRE OU LE LIVRE ?

Il est aisé de comprendre cette demande de référence à l'œuvre plutôt qu'au livre chez ceux qui pratiquent de nouvelles formes d'écriture venues du numérique et du web. En effet, difficile d'affirmer qu'une série de billets publiés dans un carnet web (blogue) soit un livre. Difficile aussi de considérer qu'une série de commentaires de 140 caractères maximum chacun publiée sur Twitter (site web d'échange social) soit un livre. À ces deux exemples s'ajoutent l'écriture collective, à plusieurs auteurs, sur un site web, l'écriture en direct sur un site web sous l'influence des commentaires des lecteurs, l'écriture avec des liens hypertextes conduisant à des définitions, des descriptions de lieux et de personnages..., l'écriture avec des vidéos intercalées, l'écriture en mise à jour constante, et que sais-je encore. On veut nous faire comprendre que **toutes ces nouvelles formes d'écriture ne sont pas nécessairement des livres et qu'il vaut mieux parler d'œuvres.**

Certes, allons-y avec œuvre. Mais il faut alors **percevoir l'œuvre comme un simple manuscrit, le fruit d'une écriture qui n'est pas encore éditée.** Dans le domaine traditionnel du livre, l'œuvre se présente d'abord sous la forme d'un manuscrit et ce n'est qu'une fois éditée qu'elle se présente sous la forme d'un livre. Et puisque l'édition ne se limite pas à une simple reproduction de l'œuvre sous la forme d'un livre, on parle de l'œuvre originale, le manuscrit soumis à l'éditeur, et de l'œuvre finale, c'est-à-dire le livre proposé aux lecteurs.

Si l'on veut parler de l'industrie de l'œuvre plutôt que du livre, il faut savoir que **l'œuvre demeure au départ un produit brut**. Une industrie de l'œuvre serait alors ni plus ni moins qu'un

e industrie de la matière première, une simple pile de manuscrits (papier et numériques) en tous genres sans aucun apport des éditeurs. Une industrie de l'œuvre nous ramène donc à un concept bien connu et fort populaire : l'autoédition.

Évidemment, il ne s'agit pas là de la vision des tenants de l'œuvre face au livre. La question suivante est posée à l'éditeur : **n'y a-t-il pas un nouveau produit de transformation à tirer de ces œuvres nouvelles aux formes d'écriture tout aussi nouvelles, autre chose qu'un livre ?** On veut attirer notre attention sur l'œuvre de peur que le livre nous aveugle et ne nous permette pas d'imager le ou les nouveaux produits de transformation de l'œuvre en remplacement du livre.



Photo **Wa So** sur Flickr

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE ET LE CONTENU

Du même coup, on suggère de ne pas s'attarder au modèle économique, comme le rapporte l'écrivain Dominic Bellavance dans

son compte-rendu de l'événement *La fabrique du numérique* : « J'espérais surtout sortir de cette journée en ayant fait prendre conscience aux acteurs du milieu qu'on avait besoin de définir des standards pour le contrat d'édition. Ma première grosse déception de la journée, une suggestion citée par **Gilles Herman** et qui a été applaudie dans toute la salle : « **ne nous concentrons pas sur le modèle économique, il se définira lui-même, mais concentrons-nous sur les contenus** ». [**Source**] (Gilles Herman est directeur général et éditeur aux Éditions du Septentrion et il siège au comité du numérique de l'Association nationale des éditeurs de livres (Québec)). On peut comprendre la déception de l'écrivain face à cette suggestion d'autant plus qu'elle fut reléguée par un éditeur.

Clément Laberge, vice-président édition numérique chez la firme De Marque (Québec), apporte un bémol à la suggestion : « Exprimée à la fin de la première série d'atelier [cité par Gilles]: "ne nous concentrons pas sur le modèle économique, il se définira lui-même, mais concentrons-nous sur les contenus". Je suis d'accord si cela est une invitation à définir les modèles par l'action, en tentant des expériences. Mais très franchement je n'aime pas tellement l'idée que les "modèles économiques vont se définir eux-mêmes". Ce n'est pas vrai ! Les modèles économiques ne sont pas neutres, ils rendent compte de rapports de forces et d'interactions complexes entre des acteurs qui poursuivent des objectifs très différents et ils s'appuient sur des valeurs (au sens moral) dont on ne peut pas se désintéresser. Il ne faut pas perdre de vue que **les modèles économiques ne seront pas neutres sur la nature de la création littéraire ni sur la nature de ce à quoi les gens s'intéressent au moment de choisir de la lecture**. Ne soyons pas candides. » [**Source**]

LE PRODUIT DE L'ÉDITION

Il faut insister : **le produit de l'édition, c'est le livre. Et un livre, c'est un livre.** L'oeuvre est dans le livre et le livre peut aussi être lui-même une oeuvre d'art. **Voilà la réalité du modèle économique actuel et, plus important encore, la réalité du lecteur.** Pour guider ce dernier dans le passage au support numérique et électronique, il faut préserver le concept du livre : livre numérique, livre électronique. La résistance naturelle au changement exige que l'on procède par étape, d'abord en ajoutant quelque chose de nouveau à quelque chose de vieux, dans ce cas-ci, le numérique au livre.

Ceci fait, on pourra inventer autant d'autres produits que l'on voudra. Mais je vous rappelle que le taux de succès des nouveaux produits de consommation (sans vouloir insulter le livre) ne dépasse pas les 10%. Autrement dit, **90% des nouveaux produits connaissent l'échec**, d'où l'importance d'expérimenter, comme le dit si bien Clément Laberge. Mais attention à l'expérimentation sur la place publique car il n'y a rien de plus risqué pour **s'attirer de mauvaises critiques** ou, pis encore, pour **rebuter la population** avant même le lancement du nouveau produit. Et c'est plus particulièrement vrai dans le cas du livre, une institution culturelle de grande envergure.

Ce n'est que dans la démocratisation de l'accès à l'édition grâce aux nouvelles technologies qu'il y a révolution dans le domaine du livre.

Pour le reste, c'est de l'évolution. Le livre passe au numérique comme le téléphone fixe est passé au téléphone mobile. Notez que le produit est encore et toujours appelé « téléphone » et que cela n'a pas empêché le développement de nouvelles applications, bien au contraire. Dans ce contexte, **la référence au livre comme le produit de l'édition s'avère essentielle au succès des nouvelles formes d'écriture.**

LA MODE DU MOMENT ET L'AVENIR DU LIVRE

Et si on mettait nos pupitres en cercle ? Et si on avait un écureuil en classe ? Et si on fabriquait un théâtre de marionnettes ? J'étais en sixième année à l'école élémentaire lorsque la méthode active a fait son entrée dans l'enseignement au Québec. J'en garde un excellent souvenir. Contrairement aux années précédentes, très austères avec ses cours magistraux et ses coups de règles sur les doigts, ma sixième année fut un terrain de jeux.

Cependant, la méthode active ne fut qu'une mode du moment adoptée que par quelques enseignants aventuriers. Qui allait nourrir l'écureuil, les poissons, les tortues, les couleuvres,... pendant les deux mois de vacances estivales ? La réalité a rattrapé bon nombre d'enseignants adeptes des méthodes actives au cours des années 80. Mais l'idée fondamentale a persisté et a influencé tous les programmes pédagogiques au Québec adoptés en réformes successives depuis l'époque. Aujourd'hui, les résultats concrets de l'école moderne de la nouvelle éducation laisse à désirer au chapitre des connaissances. L'intégration de l'activité et, plus récemment, de l'apprentissage par projet dans la pédagogie semblent se faire au détriment de la maîtrise des matières de base dans nos écoles. Curieux n'est-ce pas comme l'euphorie du moment envers une nouvelle mode peut tout faire dérailler à long terme ? Je crains que l'avenir du livre, sans le livre et au profit des œuvres, soit dans une telle euphorie. Comprenez-moi bien, je ne suis pas contre l'expérimentation et l'exploration mais **je crains l'altération voire la destruction du déjà su avant même l'arrivée d'un nouveau savoir.**



Photo **bob august** sur Flickr

LES CRÉATIONS COLLECTIVES ET LES NOUVELLES FORMES D'ÉCRITURE : LE MÊME AVENIR ?

L'euphorie manifeste des opposants à la référence au livre (au profit de l'œuvre) se

compare à celle observée lors de l'arrivée des **créations collectives** dans le milieu théâtral au Québec dans les années 60 et 70. Je me souviens encore de l'engouement suscité par le projet de création collective proposé par l'un des professeurs de théâtre à mon école secondaire.

« Dans son usage le plus courant, l'expression désigne une technique permettant de concevoir une pièce en groupe, avec ou sans l'aide d'un dramaturge. Les défenseurs de ce processus de création soutiennent qu'il transforme l'acteur en artiste créateur et l'amène à exprimer sa propre expérience à travers son jeu. » **explique Gilbert David dans son article sur le sujet publié par L'Encyclopédie canadienne, offerte en ligne par la Fondation Historica.**

Malheureusement, **on termine souvent sa course dans le décor quand on démarre sur les chapeaux de roues.** Des centaines de petites troupes de théâtre adeptes de la création collective tracent leur chemin au cours des années 60 et 70, puis disparaissent.

À mon humble avis, c'est un avenir aussi sombre qui frappera à moyen terme les nouvelles formes d'écriture numérique tout comme les œuvres numériques qui en résultent. Pour sa part, **le livre numérique traditionnel (avec ou sans lien hypertexte, vidéo intégrée...) gagnera en crédibilité et s'imposera à côté du livre papier.**

Gilbert David souligne dans L'Encyclopédie canadienne qu'«une fois la dramaturgie canadienne parvenue à un stade où les dramaturges peuvent vivre de leur art, la création collective apparaît moins nécessaire.» Il en sera ainsi dans le domaine du livre. Je paraphrase : **une fois l'industrie du livre parvenue à un stade où les auteurs de livres numériques pourront vivre de leur art, les nouvelles formes d'écritures numériques apparaîtront moins nécessaires.** Je me réfère ici autant aux auteurs publiés sous la forme de livres papier accompagnés de leurs versions numériques qu'aux auteurs publiés uniquement sous la forme de livres numériques. Notez la répétition du mot « livre » par opposition à la référence imposée à l'œuvre depuis peu.

Gilbert David ajoute : « Paradoxalement peut-être, la création collective a conduit à la redéfinition des tâches artistiques au sein des compagnies théâtrales, en pavant la voie à un retour en force de la mise en scène. » Je paraphrase de nouveau : Paradoxalement peut-être, **les nouvelles formes d'écriture conduiront à une redéfinition de la chaîne du livre, en pavant la voie à un retour en force de l'édition (et de l'éditeur).** Il faut se rappeler que le numérique permet à plusieurs auteurs de contourner l'éditeur voire toute la chaîne du livre traditionnel.

En résumé, le jour où un modèle économique rentable pour le livre numérique aura fait ses preuves, la recherche de nouvelles voies dans les nouvelles formes d'écriture numérique cessera ou deviendra une spécialité de quelques universitaires. Il n'est donc pas utile de mettre de côté le livre au profit d'un concept plus large (l'œuvre) mais de travailler très fort à l'émergence d'un modèle économique viable et équitable pour tous les acteurs du livre, industriels et artisans. **Il n'y aura pas de nouveaux produits littéraires qui émergeront des nouvelles formes d'écriture numérique.**

DES NOUVELLES FORMES D'ÉCRITURE, VRAIMENT ?

Doit-on parler de nouvelles formes d'écriture ou de nouveaux supports technologiques ? Est-ce que mettre des liens hypertextes dans un texte constitue une nouvelle forme d'écriture ? Non, car je n'écris pas en fonction des liens que je place dans le texte. Le lien hypertexte est uniquement un nouveau support technologique offert par le numérique pour livrer des références au lecteur. Est-ce que le blogue est une nouvelle forme d'écriture ? Non, le blogue est ni plus ni moins qu'un nouveau support pour les formes d'écriture que l'on connaît déjà : billet, nouvelles, articles... L'écriture «blogue» n'existe pas. Est-ce que l'écriture collective est une nouvelle forme d'écriture ? Non, ce n'est pas d'hier que des gens se réunissent pour écrire une œuvre collective.

Où sont-elles ces nouvelles formes d'écriture dont on parle tant ? Sur Twitter, morcelées en 140 caractères ? Aussi bien dire qu'on trouve une nouvelle forme d'écriture dans les 140 post-it collés sur mon réfrigérateur . On ne peut pas parler d'une nouvelle forme d'écriture à l'arrivée de chaque nouveau type de site web. Voyons donc, ce n'est pas sérieux ?

Même dans le cas du «journalisme citoyen» on ne peut pas vraiment parler d'une nouvelle forme d'écriture. Si l'expression doit son existence au web, il faut se rappeler que plusieurs citoyens pratiquaient déjà ce type de journalisme dans les médias communautaires et libres (journaux, radio, télévision). Le journalisme citoyen est l'une des déclinaisons du style journalistique et non pas une nouvelle forme d'écriture.

Ah ! Oui, on saura me dire que les nouvelles formes d'écriture sont dans le support lui-même. On n'écrit pas pareil lorsqu'on utilise un clavier et un ordinateur que lorsqu'on utilise un crayon et du papier. Peut-être, mais cela ne donne pas pour autant naissance à une nouvelle forme d'écriture.

Je sais, on parle de l'écriture web. Certains fournisseurs de contenu web en font une spécialité. Ils écrivent des textes en fonction des particularités du web. Par exemple, on

répète volontairement certains mots-clés dans le texte. Les moteurs de recherche s'attardent au nombre de fois qu'un mot-clé est présent dans un texte pour en déterminer le classement parmi les résultats de recherche. J'utilise parfois cette approche et **je la considère davantage comme une technique qu'une nouvelle forme d'écriture.**

Bref, si le support technologique a le pouvoir d'influencer l'écriture, **aucune nouvelle forme d'écriture n'a vu le jour jusqu'à présent.** Certains ont peut-être l'impression de réinventer le monde de l'écriture dans l'univers technologique, mais ce n'est qu'une impression. Écrire et publier sur un nouveau support est une chose, inventer une nouvelle forme d'écriture en est une autre. Et si je me trompe, j'aimerais bien qu'on me liste et me définisse ces nouvelles formes d'écriture en prenant grand soin de tenir compte des formes existantes.

CONCLUSION

L'avenir n'est pas dans un détour par l'œuvre

Une grande confusion régnerait au sien de la population si toutes les discussions autour de ces soi-disant nouvelles formes d'écriture et au sujet de la remise en question de la référence au livre au profit de l'œuvre trouvaient un écho public étendu. Déjà incité à se familiariser avec le livre électronique et les exemplaires numériques, le bon peuple a déjà plusieurs décisions à prendre dans la balance. S'il faut que des « hippies des pixels » viennent mêler les choses, **plusieurs personnes vont tout simplement décrocher et l'avenir du livre souffrira d'une mauvaise réputation,** sans doute passagère, mais tout de même néfaste à la campagne d'information en cours depuis quelques années auprès de la population. **Forcer un détour par l'œuvre pour ensuite nous rendre compte qu'il faut revenir en force au concept du livre sèmera la confusion.**



Image **Gileslane** sur Flickr

L'avenir du livre est dans le livre

Qu'il soit imprimé sur papier ou sous la forme d'un fichier numérique, l'avenir du livre est pour longtemps encore dans le concept même du livre. Pour le définir, il faut respecter la perception du livre au sein de la population : un objet de papier imprimé d'une œuvre. Actuellement, **le livre papier domine mais le livre électronique et les exemplaires numériques font leur petit bonhomme de chemin dans la culture populaire.** La force de l'idée du livre réside dans sa clarté.

On peut évaluer l'ampleur de **cette force de l'idée du livre** dans les différentes histoires du livre. Par exemple, on peut lire : « **Les premiers livres ont pour support des tablettes d'argile ou de pierre** ». Comment un historien peut-il affirmer que les écritures de ces époques étaient des livres ? Il faudrait savoir comment les gens de ces époques nommaient leurs écrits. C'est sans aucun doute en raison de la domination de l'idée du livre dans son intellect que l'auteur de cette histoire du livre projette dans le passé un produit qui naîtra beaucoup plus tard. Telle est la force de l'idée du livre au siècle dernier et de nos jours. L'industrie du livre ne deviendra pas l'industrie de l'œuvre, comme l'industrie du disque est devenue l'industrie de la musique, car même l'œuvre fait référence au livre au sien de la population.

L'ŒUVRE FERMÉE ET L'ŒUVRE OUVERTE

Enfin, certains justifient la référence à l'œuvre plutôt qu'au livre parce que ce dernier se rapporte à une œuvre fermée dès qu'elle est imprimée. On parle de l'œuvre ouverte, c'est-à-dire en constante évolution, telle que le permettent les nouvelles technologies, notamment

le web. L'auteur retouche alors son œuvre librement sur le web, la bonifie, en réécrit des passages, ajoute des liens hypertextes et peut-être même des vidéos. Malheureusement, **le public est habitué à la lecture d'œuvre fermée**. Le lecteur ne tient pas à relire sans fin la même œuvre pour en apprécier l'évolution constante en décelant ici et là les retouches et les ajouts. Même dans la musique chaque version est fermée. Il en va de même de l'œuvre d'un peintre. Même s'il peut la réaliser sur plusieurs années, un jour ou l'autre, il complète définitivement son œuvre. Et c'est le résultat final, le produit fini, dont l'amateur se porte acquéreur. Assister au travail en direct de l'écrivain sur le web intéressa sans doute certains lecteurs mais ils se lasseront si l'accouchement s'éternise ou en l'absence d'un produit fini. Il y a déjà tant à lire, si nous devons lire et relire sans cesse les œuvres numériques ouvertes, nous abandonnerons... si l'auteur ne baisse pas les bras avant les lecteurs. Chez l'éditeur *Robert ne veut pas lire*, ce sont les auteurs eux-mêmes qui ont abandonné leurs feuilletons en premier. L'éditeur exige désormais de ses auteurs l'ensemble de l'œuvre, une œuvre complétée, fermée, avant de la publier en feuilletons. **Seule l'œuvre fermée a un avenir commercial.**



Billet initialement publié sur *Le Monde du livre sur Internet*, le magazine en ligne de la Fondation littéraire Fleur de Lys, sous le titre "La fabrique du numérique vue par le trou de serrure, L'œuvre ou le livre"

Image de une Gileslane sur Flickr



TCROUZET

le 5 mars 2010 - 20:15 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Suis tellement pas d'accord avec certains trucs que tu dis que te proposes un débats vidéo sous skype... :-) Et même on invite François Bon. Voir d'ailleurs mon dernier sur le blog. Et plus j'ai publié des livres...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LEROY K. MAY

le 5 mars 2010 - 23:06 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Il y a tellement de trucs invraisemblables dans cet article que je ne sais par où commencer. J'ai trouvé cet article tellement aberrant que je me suis dit qu'il ne valait pas la peine de le commenter. Mais comme qui ne dit mot consent...

Oeuvre ouverte vs. oeuvre fermée: L'art n'a pas à attendre que le public soit prêt pour les oeuvres ouvertes. Le public ne le sera peut-être jamais. Tu connais l'OULIPO?

«Il n'y aura pas de nouveaux produits littéraires qui émergeront des nouvelles formes d'écriture numérique.» Quel oracle as-tu consulté pour te prononcer ainsi? J'aimerais bien avoir ta boule de cristal.

«On a cessé de parler de l'industrie du disque au profit de celle de la musique. On arrête de parler de livre? Industrie de l'œuvre ?» disait Dumais. On aurait pu dire «industrie du mot» ou «industrie de la littérature», Michel a choisi «oeuvre». Mais à ce que je sache, ce n'était qu'un tweet qui n'a somme toute pas soulevé de grandes passions. Michel a raison de se questionner sur l'expression et il est vrai que l'industrie du livre est en train de basculer, comme celle du disque l'a fait il y a 10 ans. On a le choix d'être lucide, ou de ne l'être pas.

Robert ne veut pas lire. Robert n'a pas abandonné le mode feuilleton. Va lire leur carnet. Ils on publié Samson et le livre électronique peut faire jusqu'à 500 pages si on suit tous les liens.

Bref, au lieu d'écrire des conneries et de garder tes ornières réactionnaires, ouvre donc ton esprit à la culture numérique... ou abandonne. Et je ne comprends vraiment pas pourquoi ce thinktank digital a choisi de présenter ce texte sur sa une. La seule raison que je puisse voir, c'est que c'était d'la provok.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LAURENT D'IGOMATIK

le 6 mars 2010 - 3:01 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Et la BD dans tout ça ?

Elle a beaucoup à gagner du numérique. Le numérique permet à tous les auteurs d'accéder à la publication à égalité parmi tous les auteurs. Il ne s'agit plus d'écouler un stock déjà imprimé, mais de diffuser au plus grand nombre de lecteurs dans les meilleures conditions.

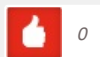
Et ça ne tue pas le papier, au contraire, ça le valorise, les deux formes de livre sont très différentes, l'une vient quasiment à vous (téléchargement) quand vous ne pouvez aller cher l'autre qu'à certains endroits (librairies, bibliothèques) et à certains moments (heures d'ouverture).

L'œuvre "s'ouvre" plus facilement, et les "rééditions" ne coûtent pas le prix d'un tirage papier. Les traductions deviennent moins coûteuses, puisqu'elles n'impliquent ni réimpression, ni nouveau circuit de distribution (contrairement au papier), bref c'est tout bon pour le 9e art la solution numérique.

Idem des versions différentes d'une œuvre, et ça c'est pas courant en BD, pas plus que de pouvoir voir à la fois le scénario, le crayonnage des premières planches, et l'œuvre finalement produite et colorisée. Et quand enfin on peut la comparer à la version papier, c'est la cerise sur le gâteau, surtout pour l'artiste si la version numérique lui a permis de convaincre un éditeur papier par ses résultats "en ligne" !

La version numérique c'est ça aussi, au moins la chance aux artistes face à leur public, sans considération économique liée à l'écoulement d'un stock, juste prouver sa valeur aux lecteurs ou juste se faire plaisir à dessiner des planches ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SERGE-ANDRÉ GUAY

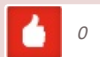
le 20 mars 2010 - 17:59 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@ Bibliomancienne

La moindre des choses pour faire honneur à l'équipe de ce site web est de réagir ici plutôt que de transporter la discussion sur votre site.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SERGE-ANDRÉ GUAY

le 21 mars 2010 - 17:29 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Réponse à Marie D. Martel du blogue Bibliomancienne

Encore une fois... L'œuvre ou le livre

Marie D. Martel vient de répondre à cet article «L'œuvre ou le livre» dans un billet publié sur son blogue (Bibliomancienne).

Mon texte fut repris à la une du site web français Owni.fr Digital Journalism le 5 mars dernier, ce qui pousse madame Martel à remettre en cause le travail éditorial de ce média social. Elle écrit : « Mais, le texte de M. Guay a circulé du côté de owni.fr (dont je questionne les normes éditoriales) qui a une bonne audience. » Et elle conclut son billet au sujet de mon texte en ces mots : « Sans vouloir être trop cynique, je dirais que je ne suis pas certaine que ceci méritait d'être publié même sur le web. » Je relève dans ce « même sur le web » une attitude négative de la part de madame Martel face au statut des textes publiés sur le web.

Il s'agit de la même attitude adoptée par l'auteur du roman « Catastrophe » de Pierre Samson dont j'ai fait la critique sur ce site. Monsieur Samson écrivait (je souligne le passage important): « Au bar, Danielle a repris son travail d'absorption des doléances du barbu; la celliste semble remise de sa crise d'épilepsie, un autobiographe forcené, enfant prodige des années post-Reagan et que seul Internet acceptait désormais de publier, arrose copieusement son foie, le cul répandu sur un bac; la vedette des Éditions de l'Oseille, caution artistique de l'entreprise, peaufine son rôle de timide pathologique, elle qui se faisait le devoir d'arriver en retard aux lectures collectives, bouleversant ainsi la mise en scène pour passer en dernier; et une autre étoile, mais pâissante avant même d'avoir atteint son apogée, dictait des sophismes à une recherchiste de télé. »

La référence au web pour dévaloriser un texte qui s'y trouve publié ne me surprend pas

puisqu'elle provient généralement de milieu professionnel traditionnellement attaché à la publication papier et qui se croit souvent juge ultime de la crédibilité du contenu sur le web. « Marie D. Martel est conseillère en ressources documentaires au réseau des bibliothèques de la Ville de Montréal. En plus de participer au développement du portail web des bibliothèques, elle a mis en place une trousse de technologies sociales pour les professionnels du réseau comprenant un blogue, un wiki, Facebook, Twitter, Delicious et Netvibes pour lesquelles elle offre des formations. Elle est également membre du comité du Réseau québécois de numérisation patrimoniale. Madame Martel est diplômée de l'EBSI en 2007. » (Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec). Ainsi, même lorsque le milieu professionnel en question se rapproche du web, il conserve la mauvaise habitude de juger le travail éditorial des autres.

Ça, c'est une véritable attitude paternaliste. Il faut aborder le sujet parce que madame Martel me reproche « une posture lourdement paternaliste » lorsque j'écris : « Une grande confusion régnerait au sein de la population si toutes les discussions autour de ces soi-disant nouvelles formes d'écriture et au sujet de la remise en question de la référence au livre au profit de l'œuvre trouvaient un écho public étendu. Déjà incité à se familiariser avec le livre électronique et les exemplaires numériques, le bon peuple a déjà plusieurs décisions à prendre dans la balance. S'il faut que les « hippies des pixels » viennent mêler les choses, plusieurs personnes vont tout simplement décrocher et l'avenir du livre souffrira d'une mauvaise réputation... »

Madame Martel croit que je mets en question la capacité de la personne à exercer son libre arbitre : « Dans ce cas, on véhicule une conception de la personne comme mineur et, à cet égard, on cherche à la protéger sans son consentement en lui évitant l'accès à l'information et au débat public. Mineur s'oppose à majeur au sens de sujet libre, autonome, capable de juger et d'exercer son libre arbitre. » Je ne parle pas de la personne, mais de la population et du bon peuple dans mon texte. La communication de personne à personne est très différente de la communication avec l'ensemble ou une large part de la population. Dans mon texte, je m'inquiète de la perception populaire de l'avenir du livre en référence à « un écho public étendu », et non pas de la capacité de la personne d'exercer son libre arbitre. Tous les communicateurs expérimentés dans le domaine de la perception populaire savent fort bien différencier la personne de la société des gens dont elle fait partie. Changer une perception populaire et changer la perception d'une personne en est une autre.

Enfin, les personnes réellement libres, autonomes, capables de juger et d'exercer leur libre arbitre ne sont pas légion au sein de la population, autrement cette dernière ne serait pas en proie à de si nombreuses fausses perceptions de la réalité.

Dans mon texte, j'ai écrit : « Qu'il soit imprimé sur papier ou sous la forme d'un fichier numérique, l'avenir du livre est pour longtemps encore dans le concept de livre. Pour le définir, il faut respecter la perception du livre au sein de la population : un objet de papier imprimé d'une oeuvre ». Madame Martel juge qu'il s'agit d'une affirmation confuse de ma part en tentant cette reformulation : « On reformule? Ça dit : qu'il soit imprimé sur papier ou sous la forme d'un fichier numérique, le livre se définit comme « un objet de papier ». Si confusion il y a, c'est chez madame Martel. Il faut lire attentivement ce passage de mon texte. J'écris tout simplement que le livre est perçu au sein de la population comme un objet de papier et qu'il faut tenir compte de cette perception lorsqu'on traite de l'avenir du livre. C'est du concept ou de l'idée de livre dont je parle, non pas de l'objet matériel ou informatique.

Mon texte traite de la demande formulée lors de l'événement « La fabrique du numérique » à l'effet d'oublier le livre au profit de l'œuvre, question de ratisser plus large. J'exprime mon opposition à cette demande parce que le concept même du livre domine encore les perceptions au sein de la population. Pour l'instant, je crois qu'il faut encore se référer au livre pour parler de son avenir lorsqu'on s'adresse à la population : livre électronique, livre numérique.

Notez bien que je parle de « l'avenir du livre » et non pas de celui « des nouvelles formes d'écriture » auxquelles on s'attache pour demander une référence à l'œuvre.

Madame Martel présente de la « littérature hypertextuelle » comme une nouvelle forme d'écriture, cette littérature référant le lecteur ici et là grâce à des liens hypertextes, « comme Victory Garden par exemple, » dont « l'identité repose sur un ensemble d'unités textuelles avec un certain algorithme combinatoire ». Vous dites : « unités textuelles avec un certain algorithme combinatoire » ? Désolé, je ne suis pas capable ici de juger et d'exercer mon libre arbitre parce que je ne comprends pas. Je me sens minable. Je suis seulement un gars du peuple, un simple artisan. Agrandissons l'image avec le propos complet :

«M. Guay soutient que ces écritures ne sont pas nouvelles, qu'elles sont identiques, de fait, à celle du livre, qui est l'écriture textuelle. La présence de liens, souligne-t-il, ne change rien à l'identité de ces œuvres.

Pas sûr. L'identité de Prochain épisode, c'est le texte qui la porte. Deux exemplaires sont des exemplaires de Prochain épisode s'ils sont identiques à l'œuvre, c'est-à-dire, s'ils partagent le même texte, la même séquence de caractères et d'espaces. Mais si on prend un classique de la littérature hypertextuelle, comme Victory Garden par exemple, l'identité repose sur un ensemble d'unités textuelles avec un certain algorithme combinatoire : on ne peut pas invoquer seulement le texte pour décrire l'œuvre, pour

identifier deux exemplaires comme des exemplaires de Victory Garden.»

Je crois que madame Martel parle d'un livre d'une œuvre littéraire qui ressemble à un jeu vidéo. Chaque joueur peut suivre le chemin qu'il désire et, de ce fait, les parcours des joueurs ne sont pas identiques. Mais le jeu vidéo est le même pour tous les joueurs, ce n'est que l'interactivité qui change d'un joueur à l'autre. On observe cette même interactivité dans le cas de la littérature hypertextuelle. Et madame Martel nous dit qu'en raison de cette interactivité, «on ne peut pas invoquer seulement le texte pour décrire l'œuvre». À mon avis, il suffit simplement de parler d'une œuvre interactive. Les exemplaires de l'œuvre sont identiques, seule l'interaction change d'une lecture à l'autre et/ou d'un lecteur à l'autre. Je traduis le tout par «livre numérique interactif». La forme d'écriture est la même que dans un livre, textuelle. La seule différence, c'est que ce livre renferme plusieurs textes reliés par des liens hypertextes. Est-ce que l'auteur a spécifiquement conçu son recueil de textes en tenant compte des liens hypertextes possibles? Peut-être, mais il n'a pas inventé une nouvelle forme d'écriture pour autant. Chaque composante du livre est purement textuelle.

Vous voulez un exemple d'une véritable nouvelle forme d'écriture : le slam. Ça, c'est nouveau

Serge-André Guay, président éditeur
Fondation littéraire Fleur de Lys

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PIERROT

le 9 décembre 2010 - 21:55 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



PIERROT ROCHETTE
CREATEUR D'ART NUMERIQUE

ici Pierrot, du colloque epaper world
bravo pour votre magnifique page web

je voulais vous partager une réflexion
sur l'écosystème numérique

1) chaque membre de production de la chaîne numérique risque de devenir à tour de rôle un sous-traitant de qualité pour le projet soit d'un auteur, soit d'un auditeur, soit d'un réseauteur international. Pour moi c'est en ce sens que l'éditeur ESS (ECONOMIE Sedentaire solide) va être remplacé par l'éditeur ENN (éditeur nomade numérique).

2) j'ajouterais deux sections sur mon blog <http://www.reveursequitables.com> dont les deux œuvres d'art numérique constituent deux approches suivant l'évolution du numérique (Monsieur 2.7 K, l'âge d'or de la découverte) et le journal-courriels du dernier homme libre (l'âge d'or du courriel)

3) la dernière œuvre de ma trilogie s'intitulera BOOK BLOG et sera écrite en direct sur un blog avec commentaires ou je serai virale sur facebook et twitter sans qu'on ne puisse jamais me parler personnellement, sauf par commentaire entre les chapitres... le tout étant accompagné par un BOOK CAM, soit une caméra web qui tous les matins à 6h.30 am jusqu'à 7h permettra au lecteur d'assister à une discussion de créativité entre mon partenaire master web Michel Woodard et moi le master art numérique.. le tout sera suivi d'une publication papier ou le MAKING OF servira à donner une valeur ajoutée à la marque REVEURSEQUITABLES.COM de façon à ce que je puisse me passer de tous les acteurs de la chaîne de production numérique, vendant mes œuvres à \$1.00 chaque, cherchant plutôt 100,000 personnes qui paieront pour l'ensemble de mes œuvres dans un panier (ex: mes 3 ebook, mes 19 émissions de t.v. déjà canées sur le work progress du pays œuvre d'art, mes 105 chansons ...

Puis une fois mon ier million fait, j'écrirai un livre sur le design du modèle d'affaire pour l'auteur numérique roi par son contenu, parce que selon moi, le créateur, qu'il importe son domaine d'expression a droit au même privilège que Picasso qui n'a jamais demandé à ce qu'un éditeur formate au-dessus de son épaule pendant qu'il peint...

Puis une fois ces deux millions en poche, je donnerai tout et repartirai vagabonder la beauté du monde

Pierrot
ermite des routes

<http://www.reveursequitables.com>
pierrot@reveursequitables.com

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

1 ping

L'oeuvre ou le livre ou le sophisme ? « Bibliomancienne le 20 mars 2010 - 3:17

[...] de notre temps, ça ne vaut pas la peine. Mais, le texte de M. Guay a circulé du côté de owni.fr (dont je questionne les normes éditoriales) qui a une bonne audience. Ensuite, les arguments [...]